

# PSE PRODIGIOUS: négociations prolongées, information limitée!

## Des discussions prolongées dans une attente angoissante

Depuis la réunion du 7 juillet, aucune information n'a été communiquée aux salarié-es, alors que les discussions se sont poursuivies au-delà de la date prévue. Le 10 juillet, Info'Com-CGT a adressé aux élu-es du CSE des questions précises sur les échanges avec la direction, restées sans réponse. Dans un processus aussi important qu'un PSE, il était crucial de partager au minimum les grandes orientations, les revendications de la CFDT et les évolutions possibles, même sous réserve de confidentialité.

## Un accord final confidentiel ?

Le 29 juillet, la direction a annoncé la signature d'un accord collectif avec la CFDT, après plusieurs semaines de négociations supplémentaires. Depuis le lancement du PSE en mai, seules deux réunions d'information ont eu lieu, et rien n'a été communiqué entre le 7 juillet et la signature. Les salarié-es découvrent un accord final sans connaître les points discutés ni les avancées obtenues. La transparence envers les salarié-es n'était-elle pas une priorité ?

## « Le dialogue social constructif ? » Les salarié-es en jugeront

La direction parle de dialogue social constructif, pourtant les salarié-es n'ont eu aucun échange direct ni information régulière. Ce n'est qu'après la validation et la publication de l'accord que les salarié-es pourront juger de la qualité des négociations. Il sera alors un peu tard pour entendre ce qu'ils ont à dire.

## Les attentes des salarié-es lors de la réunion du 7 juillet

Le 7 juillet, la CFDT signalait que la direction refusait toute indemnité supralégale. Qu'en est-il après trois semaines supplémentaires de négociations ? Les salarié-es qui étaient présents à la réunion du CSE avaient exprimé leur volonté d'être traité-es avec respect, en refusant que leur parcours professionnel soit réduit à un simple dossier administratif, peut-on réellement dire qu'ils et elles ont été entendu-es depuis ?

## L'expérience le montre la mobilisation change tout

Un plan social peut être amélioré lorsque les salarié-es s'organisent et se mobilisent collectivement. En 2022 chez Médiagares une mobilisation de deux jours a permis d'arracher des mesures fortes et ciblées et d'améliorer nettement la première version d'un PSE minimaliste.

En 2025 chez Epsilon l'absence de réaction a conduit à un plan sans ambition négocié à la baisse



**Le tableau comparatif ci-dessous met en lumière, point par point, les différences entre ces deux situations :**

Thème	Médiagare (2022) Accord amélioré par la grève	Epsilon (2025) Document unilatéral sans mobilisation
<b>Mobilisation</b>	2 jours de grève, 40 salarié-es mobilisé-es	Aucune mobilisation
<b>Indemnité complémentaire de départ</b>	Jusqu'à 30 mois de salaire	Aucune prévue
<b>Indemnité préjudicielle</b>	500 € (2022), puis 800 €/an	Non prévue
<b>Prime d'effort</b>	Jusqu'à 160 €/mois selon les années	Non prévue
<b>Salarié-es initialement exclu-es</b>	Intégré-es grâce à la mobilisation	Non mentionné-es
<b>Accompagnement des seniors</b>	Mesures spécifiques prévues	Non détaillé
<b>Mesures pour salarié-es en difficulté</b>	Prises en compte explicitement	Peu détaillées
<b>Reclassement interne avec revalorisation</b>	Jusqu'à + 10 000 € brut/an	Non mentionné
<b>Prime de reclassement interne</b>	4 mois de salaire brut	6 000 € forfaitaires
<b>Aide à l'emploi du conjoint</b>	Jusqu'à 3 000 €	Jusqu'à 3 000 €
<b>Frais de déplacement (recherche logement)</b>	Remboursés	Jusqu'à 3 000 €
<b>Indemnité de réinstallation</b>	1 500 € TTC	1 500 €
<b>Aide au déménagement</b>	Jusqu'à 4 000 €, sur justificatifs	2 500 à 4 000 € selon la situation
<b>Aide à la création, reconversion, formation</b>	Jusqu'à 15 000 € (incluant formation longue)	Jusqu'à 12 000 €
<b>Aide à la formation seule</b>	Incluse dans l'enveloppe globale	De 4 000 à 6 000 €, jusqu'à 12 000 € si reconversion diplômante

### Conclusion de ces accords :

**Avec la mobilisation, un plan renforcé :** indemnités élevées, accompagnement humain, mesures spécifiques pour les seniors et les plus vulnérables, reclassement interne valorisé avec primes et hausses salariales.

**Sans mobilisation, un plan imposé :** peu lisible, sans indemnités complémentaires, avec des mesures minimales, standardisées et sans véritable concertation avec les salarié-es.

**Aucun doute :** l'implication et la mobilisation des salarié-es permet d'obtenir mieux sur la majorité des critères.